

Vers une certaine pensée militaire socialiste?

Autor(en): **Schneider, Fernand-Thiébaud**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **120 (1975)**

Heft 9

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vers une certaine pensée militaire socialiste ?

par le colonel Fernand-Thiébaut Schneider

En rédigeant son ouvrage *Soldat-Citoyen*, aux Editions Flammarion, Charles Hernu, ancien de la Résistance et de la 1^{re} Armée, s'est élevé au niveau de son illustre prédécesseur Jaurès. Il écrit, en effet : « Tout ce qui touche à l'armée devrait appartenir à l'ensemble de la nation sans faire l'objet d'une exploitation partisane. »

Aussi s'est-il informé à toutes les sources, tout en intéressant ses amis socialistes français, dont certains officiers de réserve ou officiers d'active en retraite, aux problèmes de défense nationale.

En liaison constante avec divers milieux militaires et notamment l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale), il a créé une « Commission de Défense Nationale » et une « Convention des cadres de réserve pour l'armée nouvelle » dans son parti. A ce double titre, il bénéficie de collaborations précieuses, par exemple, de celle du général Bécam, ancien commandant de l'Ecole supérieure de guerre aérienne.

Dans son ouvrage, Hernu expose les opinions recueillies dans les milieux politiques et militaires consultés. Il y présente ses thèses sur le soldat et l'armée de demain, mais il tente également de définir les conditions d'une défense valable, face aux menaces du moment.

LE SOLDAT ET L'ARMÉE DE DEMAIN

Fidèle à sa formation socialiste, Hernu réclame la substitution du « soldat-citoyen » au « soldat-sujet ». Il est à remarquer que sa pensée ici est bien comparable à celle des pères spirituels de la Bundeswehr allemande et de son « citoyen en uniforme », tel que l' imagine, par exemple, le général von Baudissin.

De cette conception découlent certaines réformes de la condition du militaire. Celle-ci doit être améliorée, pour le soldat de carrière, défavorisé par rapport aux autres serviteurs de l'Etat, pour l'appelé français, longtemps le plus mal payé de tous.

D'autres mesures rappellent les réformes opérées en RFA par l'actuel chancelier Helmut Schmidt, alors ministre fédéral de la Défense, par exemple pour la bivalence des officiers, qui, après un certain temps de service, doivent pouvoir s'intégrer avantageusement dans la vie civile.

C'est à cet effet que Charles Hernu propose une « modification du recrutement et de la formation des officiers, l'école militaire ne devant regrouper les élèves qu'après l'université et il prône l'établissements de contrats courts (trois et cinq ans « afin de rajeunir les corps d'encadrement... ». Les personnes bien informées reconnaîtront là encore certaines idées appliquées dans la Bundeswehr par l'actuel chancelier Helmut Schmidt.

Elles ont d'ailleurs été reprises dans diverses propositions reproduites dans l'ouvrage. En particulier, dans les rapports introductifs de la journée d'études de Suresnes (mai 1973), nous relevons un passage sur la « fonction militaire, fonction temporaire ». L'auteur vise à une « solution ...du côté d'un renforcement et d'une meilleure intégration à la nation des cadres permanents de l'armée. Remplacer la notion de « carrière » militaire par celle de fonction militaire exercée par un individu pendant une partie limitée de sa vie... en généralisant les « carrières courtes », ne pouvant dépasser dix ans pour un officier. Avec ce système, nous aurions des chefs d'état-major, des officiers généraux de quarante à quarante-cinq ans, lesquels pourraient ensuite exercer d'importantes fonctions dans des carrières civiles ».

A cet effet, il est prévu :

1^o *pour les officiers*, l'obligation d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour les candidats à une école militaire (sauf pour le recrute-interne);

2^o *pour les sous-officiers et hommes de troupe*, soit l'exigence d'une qualification de base, soit une formation en cours de contrat.

Bien entendu, les membres de l'armée, selon les propositions citées, auraient les mêmes droits que tout citoyen, dont celui de faire partie d'un syndicat, comme tout fonctionnaire d'ailleurs. Les textes présentés suggèrent même la création d'un ombudsman militaire. Là encore ces propositions socialistes se rapprochent de certaines vues allemandes, car les soldats de la Bundeswehr ont leur « délégué parlementaire à la Défense », à qui ils peuvent s'adresser en dehors du canal de la hiérarchie. Mais comment sera instruite l'armée prévue?

L'accord semble être intervenu, entre les auteurs cités, pour *un service court, de six mois*. A vrai dire, alors que certaines autres propositions et réformes préconisées ont recueilli l'assentiment de bien des

cadres de carrière consultés, ceux-ci, dans leur ensemble, considèrent la solution comme impossible. Car le nombre d'hommes instruits sous les armes serait trop réduit pour faire face à une éventuelle menace imminente.

Dans ce domaine, les auteurs, qui parfois semblent se référer à Jaurès, oublient que ce dernier préconisait une préparation militaire commençant à l'âge de dix ans. Ainsi formé, le jeune appelé n'avait plus qu'à compléter et à confirmer une instruction largement avancée. Il est d'ailleurs concevable d'envisager utilement la préparation de brevets militaires de spécialité avant l'incorporation. Un jeune pourrait, de la sorte, en s'entraînant en fin de semaine, acquérir celui de parachutiste et l'incorporation lui permettrait, ayant subi une instruction individuelle et technique complète, d'entrer directement dans une unité en vue d'une consécration par la vie en commun qu'exige le métier de la guerre. Une telle organisation du service pourrait d'ailleurs se réaliser utilement dans le cadre d'instruction préconisé, le GMB (Groupe militaire de base).

Le *groupe militaire de base* doit réunir, dans l'instruction comme dans l'emploi éventuel, les futurs incorporés. Ceux-ci vivent ainsi une vie commune. Le GMB est formé avant l'appel des recrues et, afin de réaliser ce cadre fraternel dans lequel doit s'effectuer le service, ce groupe comprendrait des jeunes de toutes origines, afin de ne pas être une « bande ». Mais il sera homogène, en ce sens que tous présenteront une aptitude physique sensiblement égale.

Constitué ainsi un certain temps avant l'incorporation, il sera affecté en entier, au même moment, dans la même unité. Il sera doté d'un gradé ou officier de cette dernière et disposera, pour sa gestion, de certains crédits (pour l'achat d'effets d'habillement notamment).

Ces hommes suivront, avant leur service, une préparation militaire pouvant être :

- une simple préparation psychologique;
- une préparation physique;
- une préparation technique, sanctionnée par des « brevets » de spécialité;
- une préparation « combat spécial » (résistance, protection civile, guérilla urbaine).

Pendant le service (6 mois) — duquel sera éventuellement déduite une certaine durée en fonction de la préparation subie — l'instruction comprendra trois phases :

- première phase : 1 mois (formation sportive, militaire et civique);
- deuxième phase : 3 mois (formation militaire et civique complémentaire et entraînement par des exercices collectifs);
- troisième phase : 2 mois, (manœuvres collectives en trois ou quatre périodes annuelles, ainsi qu'un recyclage militaire et sportif).

A vrai dire, il s'agit là de simples propositions, dont un examen technique ferait ressortir les mesures valables, d'autres apparaissant comme difficilement applicables.

Mais le principe d'une instruction — précédée d'une préparation militaire — dans des groupes de 30 (en 6 équipes de 5) pourrait être retenu, à condition d'être adapté au modèle de l'armée future.

Précisément, vient de paraître l'ouvrage *Essai sur la non-bataille*, du commandant Brossollet, aux Editions Belin. Il prévoit une nouvelle organisation du corps de bataille, avec une action à base de « modules » antichars, établis sur de larges espaces. Ces unités sont très réduites et l'auteur suggère des « modules de présence » de 15 hommes. Le GMB pourrait donc être conçu en fonction de l'instruction de ces derniers. Ces groupes élémentaires d'hommes habitués à vivre ensemble, et préparés à des missions simples, seraient sans doute rapidement efficaces.

D'ailleurs l'armée de demain comportera d'une part des unités servant des armes — nucléaires ou classiques — compliquées et qui seront à base de soldats d'active ou servant à long terme. De l'autre, pour les interventions du corps de bataille de demain, tel que l'envisage le commandant Brossollet, les petites unités à mission simple seront avantageusement composées d'appelés. Et ceux-ci pourraient être instruits selon des principes correspondant au « soldat-citoyen », prôné par Charles Hernu.

Mais reste à traiter le problème de la formation des cadres de réserve, des officiers notamment. Car, avec la valorisation probable des très petites unités, un encadrement très fourni devra être envisagé, puisqu'il leur faudra agir sur de larges espaces.

Mais l'ouvrage de Charles Hernu, après avoir considéré le soldat de demain, évoque aussi les impératifs d'une défense française face aux menaces du moment.

LES IMPÉRATIFS D'UNE DÉFENSE FRANÇAISE,
FACE AUX MENACES DU MOMENT

Des exposés fournis se dégage une prise de conscience générale du caractère multiforme de la menace actuelle. Et, de l'avis de tous, celle-ci est dominée par les relations soviéto-américaines.

Charles Hernu lui-même déclare avoir été impressionné, lors de ses visites à Moscou et à Washington, par l'identité, mais « en sens inverse » des tableaux d'objectifs stratégiques de la potentielle apocalypse, toujours sous-jacente, et évoquée successivement par les deux chefs, devant lui.

Dans ces conditions, la Commission de Défense du PS, tout en considérant le désarmement comme le but toujours à poursuivre, ne le recommande que dans la mesure dans laquelle il est, ou sera un jour, compatible avec la sécurité nationale et internationale.

Le même document impute d'ailleurs la stabilité de la situation actuelle à l'interdépendance des deux Grands. Et il constate que la prépondérance des Etats-Unis est manifeste.

Mais l'équilibre du moment n'empêche nullement les conflits limités un peu partout dans le monde et des évolutions qui se préparent tant en Extrême-Orient qu'en Europe. Toutefois, le manque d'organisation de celle-ci, pourtant économiquement forte, fait d'elle une zone de résistance, d'autant plus qu'elle continue à subir les conséquences néfastes de Yalta. Cependant, estiment les personnalités citées par Charles Hernu, certaines évolutions susceptibles de se produire en Allemagne ou en Yougoslavie pourraient porter atteinte au précaire équilibre politique et social intervenu.

Enfin, l'accroissement du potentiel militaire russe — naval surtout — est souligné par les documents signalés.

Il était bon de citer ces « constatations » de la part d'un parti dont les membres ont souvent été, parce que pacifistes à outrance, victimes de leur bonne foi et enclins à envisager une politique de désarmement en quelque sorte inconditionnelle.

Certes, des vœux ont été formulés pour une participation de la France aux pourparlers MBFR, boudés par elle. Et, de même, les travaux entrepris ont abouti à la recommandation de certaines interdictions d'armes diverses. Mais, dans l'ensemble, l'ouvrage étudié fait mention d'une générale volonté de maintenir un potentiel militaire français

suffisant, tout en contenant une invitation aux nations très armées d'abaisser leurs budgets militaires à des niveaux plus modestes.

Compte tenu de ces observations, les personnalités et groupements d'étude du PS tiennent à garantir à leur pays les moyens de sa défense, les dispositions prises pour le personnel de carrière devant permettre à tout moment d'ajuster le volume des forces nationales aux conditions de l'heure. Mais il est déploré que, sur 320 000 appelés, seulement 70 000 soient affectés à des postes de combat. De même, une sensible libéralisation de la pensée militaire est signalée comme nécessaire, afin que la doctrine ne s'enlise pas.

En somme, ce que réclament les amis de Charles Hernu, ce sont des chefs jeunes, invités à formuler la stratégie du moment en toute liberté. Il est certain que cette manière de voir est partagée par de nombreux officiers.

* * *

Soldat-Citoyen paraît en même temps que le courageux *Essai sur la non-bataille* du jeune commandant Brossollet, qui rejoint d'ailleurs les conclusions du général Farrar-Hockley, publiées sous l'égide de l'Institut d'études stratégiques de Londres¹.

Puissent de tels ouvrages contribuer efficacement à ce renouveau de la pensée militaire, rendu si nécessaire par toutes ces mutations — technologiques, géopolitiques et géostratégiques — qui remettent en quelque sorte journellement en cause aussi bien nos matériels que nos doctrines.

¹ *Adelphi Papers*. N° 111. « The Arab-Israel-War », October 1973. Background and events.